

Compte rendu des questions envoyées à M. Marc LE MERCIER¹

Quel était votre avis avant et après lecture de notre rapport sur ce marché du carbone ? (efficacité, sécurité, intérêt...)

Avant de lire votre rapport, mon avis était que nous ne pouvions pas réellement parler de fiscalité CO₂ en France et en Europe car elle n'existe pas, ou pratiquement pas. Elle n'existe pas, pour plusieurs raisons, mais une me paraît importante : il n'existe pas de normes « fiscales CO₂ » à la fois en Europe et encore moins planétaire. Les états ont du mal à se mettre d'accord sur ce point qui est essentiel pour parler la même langue sur ce sujet. De plus, le marché du CO₂ a été totalement désorienté par l'affaire de « Bluenext » montrant aux mondes entiers les difficultés rencontrés en terme de sécurité, fiabilité et surtout en crédibilité. Le climat va mettre rapidement tout le monde d'accord et la fiscalité va s'accélérer rapidement. Souvent, il faut malheureusement des accidents à un croisement pour réaliser un rond point.

LIGER² produit quatre énergies vertes essentielles pour notre territoire, comment inciter d'autres entreprises à faire pareil ?

LIGER est un concept qui demain va permettre de soutenir tout un territoire, ses entreprises et ses habitants, à travers ce grand projet de réduction des émissions de GES. Mais c'est avant tout à travers ses partenaires, les universités, les collectivités, le monde agricole, les industriels et les associations que nous allons démontrer qu'il est possible ensemble, de produire des énergies avec des ressources issues des territoires, de préserver notre planète tout en gardant nos ressources financières « à la Maison ». Le monde change, les territoires doivent s'adapter. "LIGER n'a rien à vendre, LIGER a tout à partager! "

Pensez-vous à investir dans ce marché du carbone ? Pour quelle(s) raison(s) ?

Investir demain dans le marché du CO₂, oui si ce marché sert de soutien financier aux investissements dans des concepts d'économie pauvre en carbone. Ce marché doit permettre aux entreprises et aux collectivités d'augmenter leurs performances dans ces domaines pour répondre aux obligations environnementales qui arrivent. Il doit permettre le financement de cette fameuse transition énergétique qui se présente à nous avec la réduction, voir la fin programmée des énergies fossiles.

Le Parlement européen a voté contre la proposition du retardement de la mise aux enchères de 900 millions de quotas d'émission de CO₂, êtes-vous d'accord ?

Non il s'agit d'une décision regrettable qui fait perdre du temps à la fois dans l'adaptation et à la lutte contre le changement climatique et qui repousse les mentalités à engager la partie dans ce domaine. Le temps avance, le CO₂ augmente. Regardez la Suède, la taxe carbone a-t-elle pénalisé ce pays ? Bien au contraire.

1 M. Marc LE MERCIER est le directeur général de la société d'économie mixte (Sem) Liger.

2 LIGER = Locminé Innovation Gestion des Énergies Renouvelables

Ce marché a subi de nombreuses fraudes et connu des prix extrêmement bas, selon-vous existe-t-il une solution pour éviter cela ?

Nous pouvons très certainement réduire ces problèmes par la mise en place des normes fiscales en Europe sur le CO₂. Le bilan carbone d'une entreprise pourrait peut-être être certifié, comme le fait un commissaire aux comptes sur le résultat financier d'un exercice. Et puis, réaliser des modes de comptabilité plus simples et moins complexes. La fraude aime tout ce qui est complexe et ce sport international n'est pas forcément réservé au CO₂.

Plusieurs associations revendiquent l'abolition de ce système d'échange de quotas d'émission. Pensez-vous quelles ont raison, ou qu'il faut continuer à laisser ce nouveau marché à apprendre de ces erreurs ?

Ce marché est jeune, il a le mérite d'exister, car ne rien faire c'est regarder les émissions augmenter. Alors faute de mieux, il me semble que ce marché a le mérite d'engager de véritable mode de réflexions pour nos modes économiques, reste maintenant à ce qu'il serve réellement aux financements d'économie plus pauvre en carbone.

Est-ce que l'allocation par enchères majoritaire des quotas durant cette troisième période permettra de redresser et stabiliser le prix d'un quota ?

Je ne sais pas, peut être...mais ce qui va faire le prix des quotas, nous allons le savoir prochainement et c'est la nature qui va très certainement nous l'imposer.